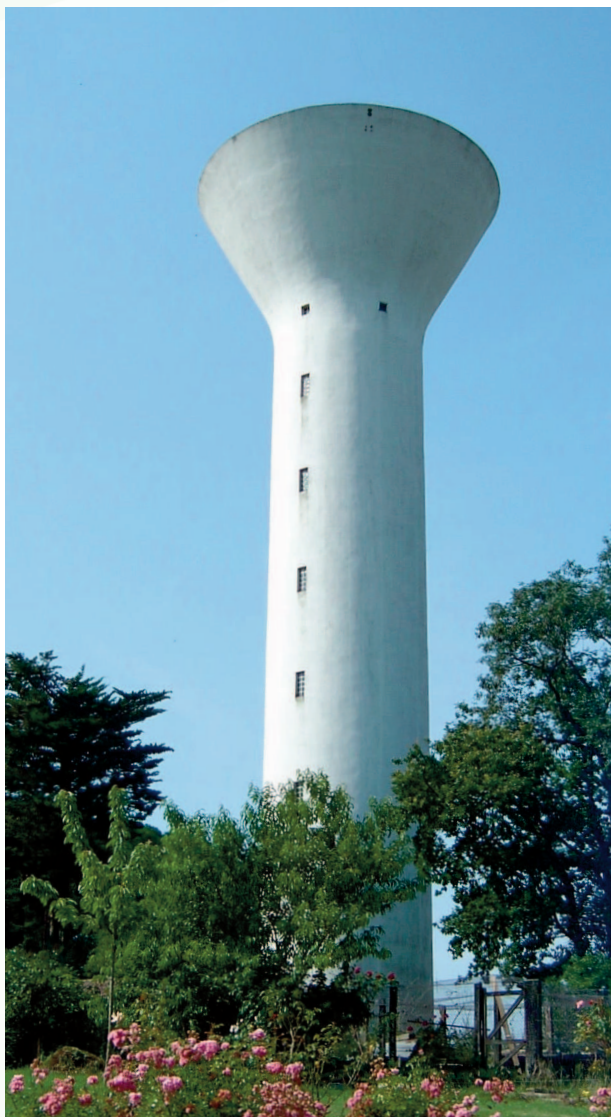


RAPPORT D'ACTIVITÉS

2014

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin... »



SOMMAIRE

▶ TEMPS FORTS.....	p. 4-5
▶ TERRITOIRE ET COMPÉTENCES.....	p. 6-7
▶ GOUVERNANCE ET ORGANISATION.....	p. 8-9
▶ BILAN FINANCIER ET DÉCISIONS.....	p. 10-11
▶ SCHÉMA DÉPARTEMENTAL AEP.....	p. 12-13
▶ RESSOURCE EN EAU.....	p. 14-15
▶ APPUI TECHNIQUE.....	p. 16-17
▶ COMMUNICATION.....	p. 18-19
▶ PERSPECTIVES.....	p. 20



ÉDITO

Hommage à Michel THOURY – Président Fondateur du SDeau50



Michel THOURY
un président passionné, passionnant et visionnaire

Le SDeau50 est orphelin et le monde de l'eau est en deuil.

Michel THOURY, Président Fondateur du SDeau50 nous a quittés lors d'un tragique accident de la circulation le 17 février 2015.

Passionné par le domaine de l'eau, il s'est impliqué dès 1995 dans son syndicat d'eau du sud Manche et dans le SAGE de la Sélune.

Michel THOURY, convaincu que l'eau potable est un atout essentiel pour le développement économique de notre département, rêvait d'un véritable projet citoyen permettant de faire face aux enjeux de demain.

C'est pourquoi, au cours de ces dernières années, il a consacré son énergie et son dynamisme à convaincre les collectivités de l'eau potable de la Manche de se regrouper et de créer notre syndicat.

Désormais, elles disposent d'un outil efficace leur permettant d'assurer une gestion solidaire, pérenne et optimisée de la ressource et de la production d'eau potable.

Son implication et la réussite de ses actions locales ont été unanimement reconnues et l'ont conduit à siéger dans les instances nationales telles que le comité de bassin de l'Agence de l'eau Seine Normandie, la FNCCR...

En alliant sa connaissance du terrain et sa maîtrise de la politique nationale et européenne de l'eau, il était devenu un référent incontournable et surtout un initiateur infatigable d'idées et de projets.

Tous ceux qui l'ont côtoyé n'oublieront jamais sa bonne humeur, son humour haut en couleur, son esprit fédérateur, ses qualités humaines, sa capacité d'écoute, et ce, toujours avec la volonté d'avancer et de progresser.

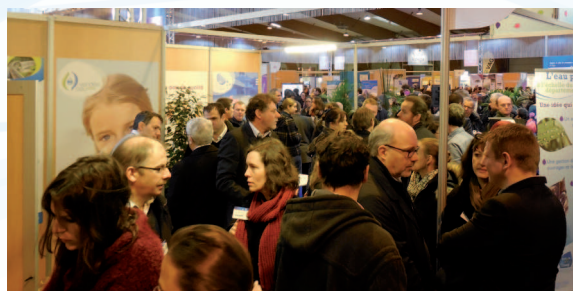
Sa disparition crée beaucoup de tristesse et un immense vide.

Il nous a donné des fondations solides, les murs ont commencé à s'élever... Les élus et les agents du SDeau50 ont désormais le devoir moral de poursuivre cette construction et de la valoriser, en s'appuyant sur l'une de ses maximes qu'il se plaisait à citer : « Là où il y a une volonté, il y a un chemin... »

*Jacky BOUVET, Président du SDeau50
François HUAULT et Jean-Luc LAUNEY, Vice-Présidents
et l'équipe du SDeau50*

JANVIER 2014

- ▶ Participation au Carrefour des Gestions Locales de l'Eau à Rennes



FÉVRIER 2014

- ▶ Animation de 7 réunions de travail concernant les scénarios de sécurisation du schéma départemental
- ▶ Validation du diagnostic des pratiques agricoles par les exploitants de l'AAC Bretonnière et Fontaines – SIAEP des Veys avec animation SDeau50



- ▶ Mise en ligne du site internet du SDeau50
- ▶ Adoption du projet de modification des statuts du SDeau50 par le comité syndical
- ▶ Adhésion de 3 collectivités au SDeau50

MARS 2014

- ▶ Comité de pilotage du schéma départemental d'alimentation en eau potable

JUIN 2014

- ▶ Commissions de zones et installation des délégués nouvellement élus



- ▶ Installation du nouveau comité syndical suite aux élections



- ▶ Réunion thématique « Les collectivités face aux enjeux futurs de l'AEP »



S DE L'ANNÉES 2014

SEPTEMBRE 2014

▶ Elaboration de scénarios par le bureau syndical pour la mise en oeuvre des projets de sécurisation de la production d'eau potable inscrits au schéma départemental

OCTOBRE 2014

▶ Validation par le comité de pilotage du projet de programme d'actions pour l'AAC Hottot – SIAEP de Créances Pirou avec animation SDeau50

▶ Réunion de travail des 7 syndicats départementaux du Grand Ouest, présidée par Michel Thoury, pour la création du « pôle des Syndicats Départementaux du Grand Ouest »



▶ Participation au Salon des Maires de la Manche



▶ Validation par les délégués des commissions de zones du scénario proposé par le bureau syndical du SDeau50 pour la mise en oeuvre des projets de sécurisation de la production d'eau potable inscrits dans le schéma départemental



▶ Adoption du projet de modification des statuts du SDeau50 par le comité syndical portant sur l'intégration de la maîtrise d'ouvrage du transport d'eau en gros dans les compétences générales



▶ Adhésion de 3 collectivités aux compétences générales du SDeau50 et de 3 collectivités aux compétences à la carte

NOVEMBRE 2014

▶ Présentation des futurs captages prioritaires par le DDTM50, l'ARS-DT50 et l'AESN aux membres du bureau restreint du SDeau50

DÉCEMBRE 2014

▶ Présentation de l'étude patrimoniale par le SDeau50 au Forum de l'Eau organisé à Cherbourg par l'AESN

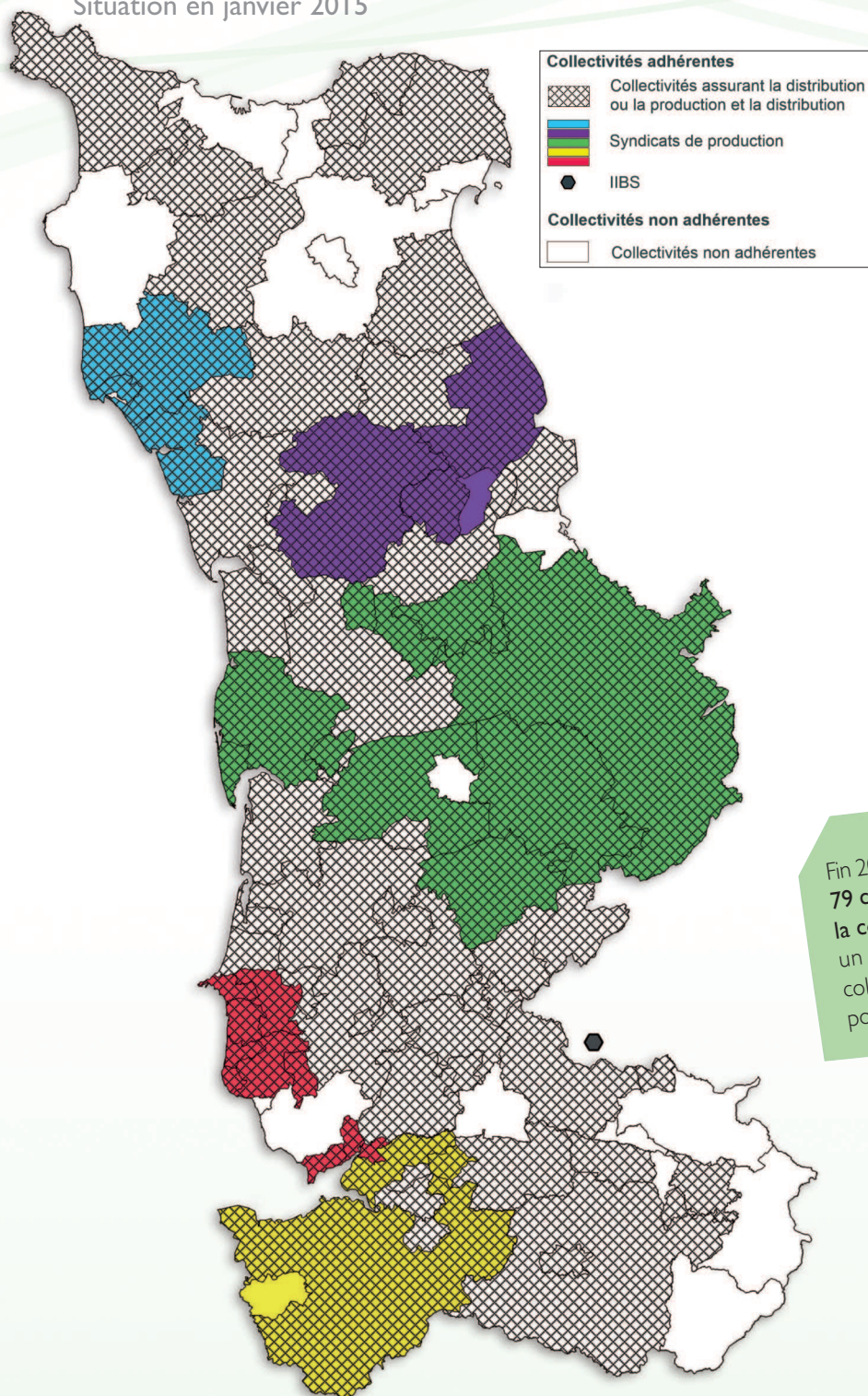


▶ Adhésion de 4 collectivités aux compétences générales du SDeau50 et de 2 collectivités aux compétences à la carte.

UNE PROGRESSION CONSTANTE DES ADHÉSIONS

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES AU SDeau50

Situation en janvier 2015



QUELQUES CHIFFRES

Au cours de l'année 2014 :

► **12 nouvelles collectivités** ont adhéré à la compétence générale du SDeau50 :

- CC Douve et Divette
- SIAEP de Bricquebec
- SIAEP du Val de Saire
- SIAEP de Sainte-Mère-Église
- Lithaire
- SIAEP d'Auvers Méautis
- Saint-Lô Agglo (territoire élargi)
- SIAEP de la Coudraye
- IIBS
- SMP du Granvillais et de l'Avranchin
- Mortain
- Sartilly

► **1 collectivité** (SIAEP de Saint-Clair-sur-Elle) a demandé son retrait du SDeau50. En effet, suite à l'évolution du périmètre de Saint-Lô Agglo, ce syndicat d'eau est uniquement composé de communes situées dans le Calvados.

Fin 2014, le SDeau50 comptait **79 collectivités adhérentes à la compétence générale**, soit un peu plus de 80% des collectivités actrices de l'eau potable dans la Manche.

Réalisation : SDeau50 – janvier 2015

LE SDeau50 : UNE STRUCTURE AU SERVICE DE L'EAU POTABLE ET DE SES ACTEURS

Le coeur d'activité du SDeau50 s'inscrit en complément des actions menées par les collectivités assurant la production et/ou la distribution d'eau potable. **Ses principaux objectifs portent sur la protection de la ressource et la sécurisation de la production d'eau potable.**

Quels que soient sa taille et son degré de structuration, chaque collectivité productrice ou distributrice d'eau potable peut bénéficier de son adhésion au SDeau50 pour mener à bien ses projets, protéger sa ressource et sécuriser sa production d'eau potable.

Lorsqu'une collectivité intègre le SDeau50, elle adhère aux compétences obligatoires suivantes :

- ▶ Assistance en matière de gestion durable de la ressource en eau et de sécurisation de l'approvisionnement en eau
- ▶ Animation des démarches de reconquête et de préservation de la qualité de la ressource engagées à l'échelle des aires d'alimentation de captages
- ▶ Mise à jour du schéma départemental d'alimentation en eau potable, promotion des actions inscrites au schéma, accompagnement des collectivités pour leur mise en œuvre et leur suivi
- ▶ Capitalisation, analyse et diffusion aux membres des données et indicateurs sur l'eau potable – Constitution d'un observatoire départemental de l'eau potable
- ▶ Veille technique et juridique
- ▶ Animation des échanges et développement des synergies entre les membres

Parallèlement, la collectivité adhérente choisit ou non d'opter pour les compétences à la carte suivantes :

- ▶ Assistance au transport d'eau en gros
- ▶ Maîtrise d'ouvrage du transport d'eau en gros

L'adhésion à une compétence à la carte peut intervenir ultérieurement à l'adhésion au SDeau50.

A la demande de la collectivité adhérente, le SDeau50 peut assister ses membres pour tout dossier portant sur l'exercice de sa compétence eau potable :

- ▶ Réalisation d'études spécifiques au titre de ses compétences
- ▶ Assistance pour l'engagement d'études, la gestion des services publics d'eau potable
- ▶ Appui à l'élaboration de programmes de travaux et au choix du maître d'oeuvre
- ▶ Réalisation ou demande d'estimations sommaires d'opérations de travaux
- ▶ Accompagnement et conseil lors de l'exécution des prestations
- ▶ Réalisation d'études de faisabilité du rapprochement de service (impact financier; organisationnel).

Les besoins des collectivités actrices dans le domaine de l'eau potable sont variables, selon leur taille, leurs compétences, leurs moyens humains, financiers... Le SDeau50 s'adapte aux spécificités de chaque collectivité adhérente, permettant ainsi à chacune de trouver une réponse adaptée à ses besoins.

Le SDeau50 représente les collectivités productrices et distributrices d'eau potable du département de la Manche dans les différentes instances locales et nationales.

Projet d'évolution des statuts

Le comité syndical du SDeau50 réuni le 10 octobre 2014 a délibéré pour les évolutions statutaires suivantes :

- Intégration de la **maîtrise d'ouvrage du transport d'eau en gros** dans les compétences générales
- **Financement par le SDeau50 des axes structurants** de sécurisation de la production d'eau potable d'intérêt départemental
- **Possibilité d'une participation financière du SDeau50 sur des projets secondaires de sécurisation locale** définis dans le schéma départemental d'AEP
- **Identification de la participation au SDeau50 directement sur les factures d'eau**

UNE GOUVERNANCE ET UNE ORGANISATION

LES COLLECTIVITÉS

Désignent leurs délégués pour siéger dans

Assurent la production et la distribution d'eau potable = service à l'abonné



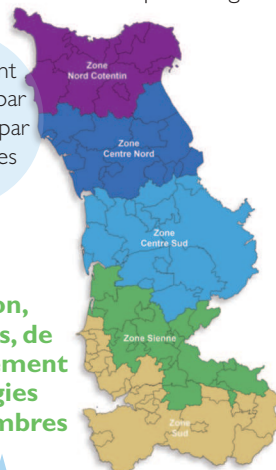
Appui et information

LES 5 COMMISSIONS DE ZONES

Désignent leurs délégués par catégorie de volumes et de métiers pour siéger dans

Un président est désigné par commission par ses membres

Instances locales de réflexion, d'échanges, de développement des synergies entre membres



Études et animation

LE COMITÉ SYNDICAL DU SDeau50

Exercice de ses compétences
Étude des propositions des commissions de zones
Engagement et gestion des missions et des moyens

Application des décisions

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU SDeau50 ET DE SES MEMBRES

Encadrement

Jean-François BALLAND, Directeur
Tél. : 02 33 77 67 51 - jf.balland@smaepbaiebocage.fr

Alain ORANGE, Pôle ressource en eau
Tél. : 02 33 77 67 52 - aorange@sdeau50.fr

Équipe technique SDeau50

Bruno CARBONNEL, Schéma départemental AEP, étude patrimoniale
Tél. : 02 33 77 67 54 - bcarbonnel@sdeau50.fr

Cyril CLÉMENCEAU, Assistance à maîtrise d'ouvrage et SIG
Tél. : 02 33 77 67 53 - cclemenceau@sdeau50.fr

Katy CARVILLE, Protection ressource en eau - Aire d'alimentation de captages
Tél. : 02 33 77 67 55 - kcarville@sdeau50.fr

Mickaël HAMEL, Protection ressource en eau - Aire d'alimentation de captages
Tél. : 02 33 77 67 56 - mhamel@sdeau50.fr

Équipe technique Conseil Général intégrée à l'équipe SDeau50

Céline BARRAULT, Protection ressource en eau - Périmètres de protection
Tél. : 02 33 77 67 57 - cbarrault@sdeau50.fr

Équipe administrative

Corinne HERVÉ, Gestion du personnel et financière
Tél. : 02 33 77 67 50 - cherve@sdeau50.fr

Michelle BALLAND, Appui administratif
Tél. : 02 33 57 40 16 - mballand@sdeau50.fr

A noter

A compter du 1^{er} mars 2015, Anne-Laure DELMONTE qui a travaillé sur l'étude CVM menée conjointement par le SDeau50 et l'ARS-DT50 est recrutée par le SDeau50 pour un CDD d'un an afin de réaliser un inventaire des forages et captages abandonnés et pour apporter un appui aux animateurs des démarches AAC.

AU PLUS PRÈS DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

LE BUREAU SYNDICAL Membres élus le 20 juin 2014

Autorité territoriale – Suivi de l'exécution des décisions



Michel THOURY
PRESIDENT
Délégué zone Sud



François HUAULT
1^{er} vice-président
Finances – Appui technique
Délégué zone Centre Sud



Jean-Luc LAUNEY
2^e vice-président
Sécurisation production AEP
Délégué zone Centre Nord



Jacky BOUVET
3^e vice-président
Ressource en eau
Délégué zone Sud



Jacques HAMELIN
Président
Zone Nord Cotentin



Daniel OSBERT
Président
Zone Centre Nord



Claude TARIN
Président
Zone Centre Sud



Hervé GUILLE
Président
Zone Sienne



Dominique TAILLEBOIS
Président
Zone Sud



Hubert LEFEVRE
Zone Nord Cotentin



Jacques ONFROY
Zone Centre Nord



Arlette LAPLACE-DOLONDE
Zone Centre Sud



Daniel HELAINE
Zone Centre Sud



Denis SMALL
Zone Centre Sud



Daniel LECUREUIL
Zone Sienne



Stéphane VILLAESPESA
Zone Sienne



Peggy COCHAT
Zone Sud

Suite à l'adhésion courant 2014 de plusieurs collectivités de la zone Nord Cotentin, le comité syndical du SDeau50 réuni le 17 décembre 2014 a délibéré pour ajouter un membre au bureau syndical, représentant les collectivités de cette zone. Hubert LEFEVRE a été élu à l'unanimité.

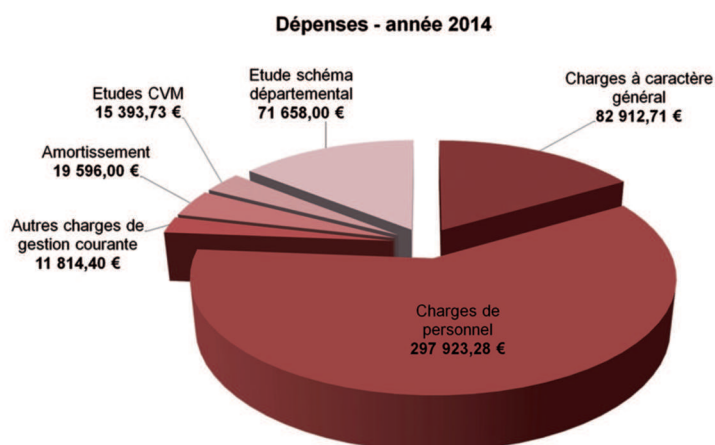
BILAN FINANCIER 2014

BUDGET GÉNÉRAL

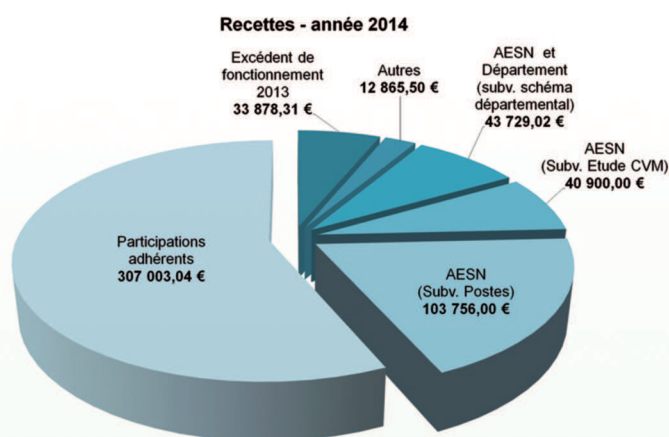
Les charges financières du SDeau50 comptent essentiellement des charges salariales et de fonctionnement courant (locaux, véhicules...). Le bilan 2014 englobe également les études liées au schéma départemental d'alimentation en eau potable, à l'analyse patrimoniale et à l'étude sur le Chlorure de Vinyle Monomère.

Les recettes ont pour origine :

- ▶ Les participations des collectivités adhérentes calculées ainsi pour 2014 :
 - Part fixe : 500 € /an/collectivité produisant plus de 125 000 m³
300 € /an/collectivité produisant moins de 125 000 m³
 - Part variable : 0,01 € /m³ produit en 2013
- ▶ L'aide au fonctionnement apportée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les postes des ingénieurs en charge de la protection de la ressource en eau et de l'actualisation du schéma départemental.
- ▶ Les subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Général de la Manche pour les études liées au schéma départemental d'alimentation en eau potable et à l'analyse patrimoniale.
- ▶ Les subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'étude sur le Chlorure de Vinyle Monomère.



BILAN DES DÉPENSES
499 298,12 €



BILAN DES RECETTES
542 131,87 €

À savoir

Pour 2015, la contribution des collectivités au budget général a été fixée ainsi :

- collectivités produisant plus de 125 000 m³
Part fixe de 500 € HT /an/collectivité + 0,012 € HT/m³ produit en 2014
- collectivités produisant moins de 125 000 m³
Part fixe de 400 € HT /an/collectivité + 0,012 € HT/m³ produit en 2014

Pour les 5 collectivités ayant adhéré à la compétence à la carte « assistance et maîtrise d'ouvrage du transport d'eau en gros, leur participation au budget annexe « transport d'eau en gros » est fixée à 0,015 € HT/m³ produit en 2014.

A compter de 2015, tous les budgets du SDeau50 sont assujettis à la TVA.

BUDGET ANNEXE « PRESTATIONS »

Les dépenses de fonctionnement (location de véhicule, frais de carburant et maintenance du logiciel de GSP) sont de 6 942,69 €. Les recettes proviennent exclusivement des prestations de service réalisées par le SDeau50 à la demande des collectivités et s'élèvent à 37 040 €.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU COMITÉ SYNDICAL

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Election du président, des vice-présidents et des membres du bureau syndical du SDeau50 (20.06.2014)
- Désignation d'un représentant à la commission locale de l'eau du SAGE Douve Taute (20.06.2014)
- Modification de la composition du bureau et élection d'un nouveau membre du bureau (17.12.2014)
- Désignation d'un représentant à la commission locale de l'eau du SAGE Vire (17.12.2014)
- Adoption du règlement intérieur (17.12.2014)
- Constitution d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (17.12.2014)
- Création d'un comité consultatif du SDeau50 (17.12.2014)

STATUTS

- Adhésion de la nouvelle communauté d'agglomération « Saint-Lô Agglo », du SMP du Granvillais et de l'Avranchin, de la Communauté de Communes Douve et Divette (26.02.2014)
- Modification des statuts du SDeau50 fixant le nouveau mode de représentativité des collectivités et affirmant le rôle du SDeau50 dans l'animation sur les aires d'alimentation de captages, le suivi et la promotion du schéma départemental et l'observatoire de l'eau potable (26.02.2014)
- Adhésion des communes de Lithaire, de Mortain et du SIAEP de Bricquebec (10.10.2014)
- Retrait du SIAEP de Saint Clair sur Elle du fait de son changement de périmètre (10.10.2014)
- Adhésion aux compétences à la carte « assistance et maîtrise d'ouvrage du transport d'eau en gros » du SMAEP Baie et Bocage, du SIAEP Saint Hilaire du Harcouët et du SMP Granvillais et Avranchin (10.10.2014)
- Modification des statuts du SDeau50 pour l'intégration de la maîtrise d'ouvrage du transport d'eau en gros dans les compétences générales, le financement des axes structurants d'intérêt départemental, la possibilité d'une participation financière sur des projets secondaires de sécurisation définis dans le schéma départemental et l'identification de la participation financière au SDeau50 directement sur les factures d'eau (10.10.2014)
- Adhésion de la commune de Sartilly, du SIAEP de la Coudraye, du SIAEP d'Auvers Méautis et du SIAEP du Val de Saire (17.12.2014)
- Adhésion aux compétences à la carte « assistance et maîtrise d'ouvrage du transport d'eau en gros » de la commune de Lessay et du SYMPEC (17.12.2014)

BUDGET

- Adoption du compte administratif 2013 et du budget primitif 2014 (26.02.2014)
- Création et adoption d'un budget annexe « prestations » (26.02.2014)
- Fixation de la participation financière de l'IIBS au SDeau50 (20.06.2014)
- Budget général : validation des orientations budgétaires pour l'année 2015 – Fixation de la participation financière des collectivités – Décision d'assujettir ce budget à la TVA à compter de l'exercice 2015 (17.12.2014)
- Création d'un budget annexe « transport d'eau en gros » et fixation de la participation financière des collectivités ayant adhéré à la compétence à la carte « transport d'eau en gros » (17.12.2014)

ÉTUDES ET TRAVAUX

- Engagement d'une nouvelle phase d'étude sur le Chlorure de Vinyle Monomère (26.02.2014)
- Mise en oeuvre de la compétence à la carte « maîtrise d'ouvrage du transport d'eau en gros » pour 3 opérations : liaison Avranches-Granville / liaison Avranches-SMAEP Baie et Bocage / Liaison SYMPEC-Lessay (17.12.2014)

SERVICE

- Accueil partagé entre le SDeau50 et le SMAEP Baie et Bocage d'un apprenti ingénieur en formation à l'ENGEES (10.10.2014)
- Recrutement d'un agent de catégorie A en CDD d'un an pour effectuer l'inventaire des captages et forages abandonnés et apporter un appui aux animateurs des démarches AAC (17.12.2014)

ADHÉSION DU SDeau50

- Adhésion au Pôle des Syndicats Départementaux du Grand Ouest (10.10.2014)

À noter
La liste de l'ensemble des délibérations prises par le comité et le bureau syndical du SDeau50 est accessible dans « l'espace adhérents » du site internet du SDeau50 : www.sdeau50.fr

La sécurisation de la production d'eau potable est l'une des compétences générales du SDeau50. C'est pourquoi il a engagé en 2013 un travail complémentaire de finalisation du schéma départemental d'alimentation en eau potable, dans **une large concertation** avec les collectivités. L'objectif est de leur fournir un outil d'aide à la décision pour :

- ▮ **Gérer durablement la ressource en eau**
- ▮ **Satisfaire quantitativement et qualitativement, de façon permanente, les besoins actuels et futurs en eau potable**
- ▮ **Pérenniser des services performants de production et de distribution**
- ▮ **Planifier les actions et anticiper les dépenses.**

FINALISATION DES SCÉNARIOS DE SÉCURISATION

▮ Une **analyse des risques techniques sur les ressources stratégiques** réalisée en 2014 par le SDeau50 a permis de compléter l'état des lieux. Cette analyse a consisté à examiner pour les collectivités ayant une production supérieure à 300 000 m³/an (25 collectivités) les risques techniques les plus courants pouvant survenir depuis la ressource jusqu'au réservoir de tête et pouvant mettre en péril l'approvisionnement en eau potable de la collectivité. Pour chaque problème identifié, une solution a été recherchée.

▮ Les ébauches de **scénarios de sécurisation** proposées en 2013 ont été **affinées en 2014**, en concertation avec les collectivités concernées. Ainsi, **7 réunions ont été animées en février 2014** par l'ingénieur du SDeau50 en charge de ce dossier. Chaque réunion était dédiée à un projet spécifique de sécurisation et regroupait les collectivités concernées. La forte participation des élus et services techniques à ces réunions ont permis d'enrichir les débats et d'aboutir à des **projets de sécurisation élaborés par les collectivités concernées, faisant consensus et étant partagés**. Un retour sur ces réunions a été fait en comité syndical du SDeau50 en février 2014 et lors du comité de pilotage de l'étude en mars 2014.

▮ Finalisation des projets de sécurisation de la production au cours du second semestre 2014.

FINALISATION DE L'AXE « GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE »

▮ **Des actions pour reconquérir et préserver la qualité de la ressource en eau** – Elles portent principalement sur les captages classés prioritaires dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et du SDAGE pour lesquels une démarche « Aire d'Alimentation de Captage » est ou doit être engagée.

▮ **Des actions pour identifier et mobiliser de nouvelles ressources** – Le secteur du bassin de la Siègne et celui du bassin aquifère de Marchésieux, Lessay et Saint Sauveur le Vicomte ont été identifiés prioritaires pour les investigations.

▮ **Des actions pour améliorer la connaissance de la ressource** – Elles concernent les ouvrages non exploités et abandonnés pour lesquels un recensement et une étude sur le devenir sont indispensables. Certains pourront être intégrés au réseau de suivi piézométrique départemental à mettre en place.

Les étapes clés

- **Avril 2013** : démarrage de l'étude
- **Mai à Juillet 2013** : collecte et analyse des données
- **Septembre 2013 à Février 2014** : état des lieux, présentation et validation des 1^{ers} scénarios
- **Mars à juillet 2014** : définition et chiffrage des projets de sécurisation
- **Septembre à décembre 2014** : validation des projets et définition des modalités de mise en œuvre



ALIMENTATION EN EAU POTABLE

RÉFLEXION SUR LES MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE DES ACTIONS DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

L'aboutissement du schéma départemental a conduit les élus du SDeau50 au cours du second semestre 2014 à élaborer des scénarios de mise en oeuvre des actions inscrites au schéma départemental.

► **Actions liées à la gestion durable de la ressource** : la plupart des actions inscrites au schéma relève de la compétence générale du SDeau50 (animation des démarches AAC, prospection pour la recherche en eau, amélioration de la connaissance de la ressource)

► **Sécurisation de la production d'eau potable** : les réflexions ont abouti à deux propositions en fonction du type de sécurisation :

- **Sécurisation locale => maîtrise d'ouvrage assurée par la collectivité concernée**
- **Sécurisation d'intérêt départemental** permettant une sécurisation mutualisée de plusieurs services => **Maîtrise d'ouvrage SDeau50**

► Des modalités présentées et discutées avec l'ensemble des membres du SDeau50 lors des commissions de zones d'octobre 2014 avant validation par le comité syndical du SDeau50 d'octobre 2014.

Projet d'évolution des statuts du SDeau50 (cf. p7) permettant notamment :

- Intégration de la **maîtrise d'ouvrage du transport d'eau en gros** dans les compétences générales
- **Possibilité d'une participation financière du SDeau50 sur des projets secondaires de sécurisation locale** définis dans le schéma départemental d'AEP



ÉTUDE DU CHLORURE DE VINYLE MONOMÈRE (CVM)

En 2013, l'ARS et le SDeau50, avec la participation financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, ont décidé de mener conjointement, dans le cadre du schéma départemental d'AEP, une étude sur la problématique du CVM afin de comprendre la répartition de celui-ci dans les réseaux d'eau potable, de localiser le risque sanitaire et ainsi d'éviter de confronter les collectivités au renouvellement systématique de leurs canalisations en PVC. Celle-ci a porté sur des parties de réseaux AEP de 10 collectivités membres du SDeau50.

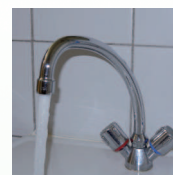
► Investigations complémentaires menées en 2014

Les investigations ont porté sur toutes les collectivités membres du SDeau50. Pour chacune, les zones potentiellement à risque ont été identifiées et des analyses d'eau du robinet ont été réalisées (1 à 7 points de prélèvement). Les points ont été choisis dans les conditions les plus défavorables (extrémité de réseau et temps de contact de l'eau avec le PVC).

Pour chaque point de prélèvement, 2 analyses ont été réalisées en période « chaude » à une semaine d'intervalle quelque soit le résultat du premier prélèvement. 365 analyses ont ainsi été réalisées. Pour 80% des analyses le résultat est négatif ou inférieur à la norme. Les valeurs observées peuvent être aléatoires d'un point à un autre.

Les investigations menées en 2014 confirment la difficulté à comprendre le phénomène du CVM.

L'ARS-DT50 va poursuivre en 2015 ses investigations pour améliorer la connaissance sur la migration du CVM présent dans les tuyaux en PVC vers l'eau notamment sur le territoire des nouveaux membres du SDeau50.



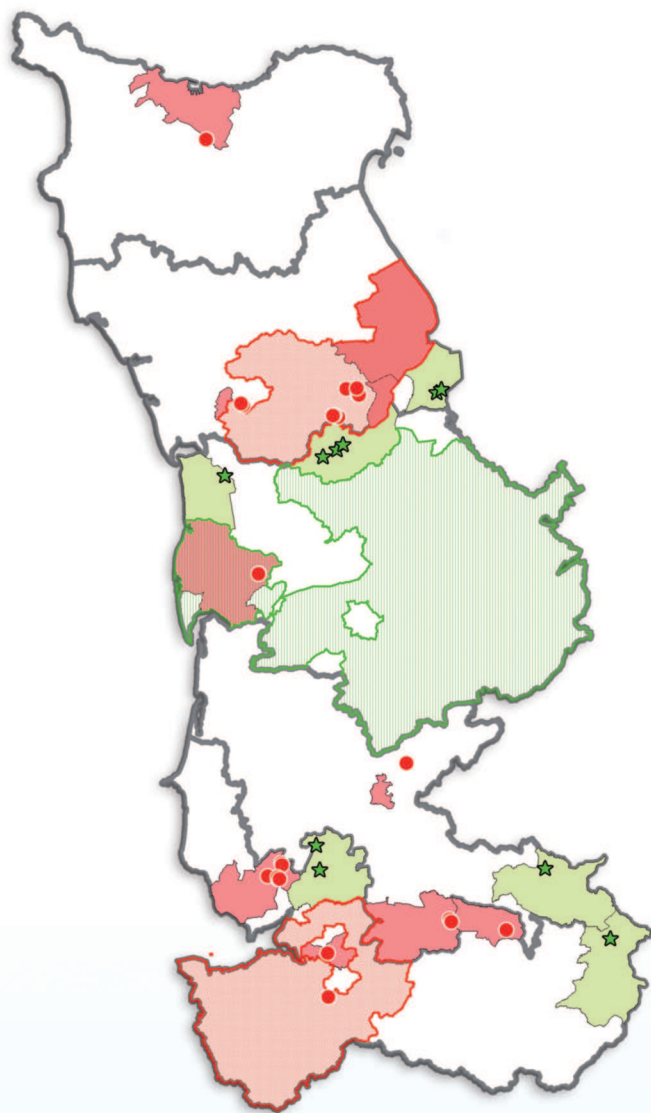
LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE LA

CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU VIS-A-VIS DES POLLUTIONS DIFFUSES (nitrates et pesticides)

- ▶ Directive européenne Cadre sur l'Eau (2000) - Art. 7
- ▶ Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (2006) - Art. 21
- ▶ Loi Grenelle I (2009) - Art. 27
- ▶ Conférence environnementale (2013)

Objectifs

- Protéger les points de captages pour prévenir la détérioration de leur qualité
- Classer les captages menacés par les pollutions diffuses et mettre en oeuvre des programmes d'actions pour reconquérir leur qualité



★	captages classés "Grenelle"
●	futurs captages prioritaires "conférence environnementale" (en cours de validation)
■ (hatched green)	collectivités concernées par des captages "Grenelle"
■ (red)	collectivités concernées par de futurs captages prioritaires

APPLICATION DANS LA MANCHE

- ▶ Loi Grenelle I => 10 captages d'eau souterraine classés « prioritaires » répartis dans 7 Aires d'Alimentation de Captages (AAC)
- ▶ Conférence environnementale => 30 captages d'eau souterraine et 1 prise d'eau superficielle répartis dans 14 AAC en cours de classement « prioritaires »

Engagement d'une démarche « Aire d'Alimentation de Captage » par les collectivités exploitant les captages classés prioritaires

ÉTAPE 1	Délimitation de l'AAC et définition de la vulnérabilité intrinsèque
ÉTAPE 2	Diagnostic territorial des pressions agricoles et non agricoles
ÉTAPE 3	Élaboration du programme d'actions agricoles et non agricoles
ÉTAPE 4	Mise en œuvre du programme d'actions
ÉTAPE 5	Évaluation à l'échéance du programme d'actions

Rôle du SDeau50

- ▶ Appui technique et administratif aux collectivités pour l'engagement et la mise en oeuvre des démarches
- ▶ Animation des démarches AAC

RESSOURCE EN EAU : UN ENJEU MAJEUR

DÉMARCHES AAC ENGAGÉES AVEC UNE ANIMATION SDeau50 - Actions 2014

▶ AAC Beaumalais – SYMPEC et SIAEP de Sainteny

- Mise en oeuvre du programme d'actions (poursuite du suivi agronomique auprès des exploitants agricoles, études pré-diagnostic de conversion à l'agriculture biologique, lancement d'un groupe de travail sur la gestion de l'herbe, rédaction d'un projet pour la mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques)

▶ AAC Hottot – SIAEP de Créances-Pirou

- Elaboration du programme d'actions (réunions des comités technique et de pilotage + rencontres individuelles avec les agriculteurs et réunion avec l'ensemble des exploitants)
- Mise en oeuvre d'actions (expérimentation de la culture du chanvre pour diversifier l'assolement, promotion de l'agriculture biologique, suivi d'une étude de faisabilité technico-économique pour la mise en place d'un réseau d'assainissement collectif)

▶ AAC Bretonnière et Fontaines – SIAEP des Veys

- Validation du diagnostic des pratiques agricoles et des pistes d'actions par les agriculteurs
- Engagement de l'élaboration du programme d'actions
- Mise en oeuvre d'actions (accompagnement d'un agriculteur pour faire évoluer son système de production, promotion de la culture du chanvre pour diversifier l'assolement, rédaction d'un projet pour la mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques)

▶ AAC de Fontenay – La Haye du Puits

- Présentation à chaque exploitant des résultats du diagnostic des pratiques agricoles et des pistes d'actions et validation

▶ AAC de l'Isthme du Cotentin – SIAEP du Bauplois

- Lancement et suivi de l'étude de diagnostic des pratiques agricoles et non agricoles

▶ AAC du Logis – Saint Quentin sur le Homme

- Participation aux réunions d'avancement et de restitution de l'étude de diagnostic des pratiques agricoles et non agricoles et de définition des pistes d'actions

PROCÉDURES DE DUP

Sur le secteur SYMPEC / SIAEP de Sainteny et celui de l'Isthme du Cotentin, l'ingénieur assurant l'animation de la démarche AAC a poursuivi le suivi de la mise en oeuvre des arrêtés de DUP.

4 collectivités ont sollicité l'appui technique du SDeau50 pour l'élaboration de leurs procédures de DUP, suite à l'arrêt de cette mission par la DDTM50.

GROUPES DE TRAVAIL « RESSOURCE »

Le SDeau50 a assisté à 2 réunions organisées par la DDTM50. Elles ont porté sur les nouveaux captages devant être classés prioritaires suite à la conférence environnementale de 2013. Le SDeau50 formulera ses remarques sur la liste de ces nouveaux captages dans le cadre de la consultation du public prévue au premier semestre 2015 sur le SDAGE 2016-2021.

Le SDeau50 a participé au groupe de travail national « protection de la ressource en eau vis à vis des pollutions diffuses » mis en place par la FNCCR et l'ASTEE.



Récolte du chanvre à Créances



Réflexion sur la mise en oeuvre de la compétence « gestion durable de la ressource » confiée au SDeau50

La publication prochaine d'une nouvelle liste de captages prioritaires, l'engagement nécessaire de recherches en eau sur certains secteurs et l'amélioration de la connaissance de la ressource affirmés dans le schéma départemental d'AEP, l'arrêt de la mission d'appui aux collectivités par la DDTM50 dans les procédures de Déclaration d'Utilité Publique, ont conduit les élus et ingénieurs du SDeau50 à travailler fin 2014 sur la mise en oeuvre de la compétence « gestion durable de la ressource » afin de définir les priorités d'actions, de les planifier et d'organiser les services pour relever les défis à venir.

L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX DIVERSITÉ DES MISSIONS ET DES

Le SDeau50 est susceptible, en complément de l'exercice de ses compétences et à titre accessoire, d'apporter un appui concourant aux activités de ses collectivités adhérentes.

Il peut ainsi mettre à disposition ses services auprès de ses membres en vue de leur apporter un appui sous forme de conseil et d'assistance pour l'exercice de leurs compétences en matière d'alimentation en eau potable, conformément à l'article L.5211-4-I II du CGCT.

Les missions d'appui menées par le SDeau50 en 2014 sont les suivantes :

ASSISTANCE TECHNIQUE

► Descriptif détaillé des réseaux

Commune de Saint-Hilaire-Petitville

Commune de la Haye-Pesnel

Commune de Saint-Loup

Communauté de Communes de Montmartin/Mer

Commune de la Haye-Pesnel

Commune de la Chaise Baudouin

SMP de la Bergerie

SIAEP de Montebourg

SIAEP de Saint-Martin-d'Aubigny

SIAEP de Villedieu Sud

SIAEP de Sainteny

Commune de la Chaise Baudouin

Commune de Roncey

SMP de la Bergerie

SIAEP de Villedieu Ouest

Commune de Lessay

SMAEP de Saint-Sauveur-Lendelin

► Numérisation de plans

► Diagnostic du réseau

► Périmètres de protection

► Mission d'audit

ASSISTANCE À LA MISE EN PLACE D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

► Renouvellement du contrat de DSP

SIAEP de Villedieu Ouest

SIAEP de Créances-Pirou

SIAEP de Saint-Malo-de-la-Lande

SIAEP de Tribehou

Commune de Jullouville

SMP de la Bergerie

► Renouvellement du contrat de gérance

► Renouvellement du marché de prestations de service

SIAEP des Veys

SIAEP de Montebourg

ÉTUDE ADMINISTRATIVE

► Regroupement de structures

SMP de la Côtes des Isles

Commune de Roncey

SIAEP de Tribehou

ASSISTANCE À LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX

► Distribution

Commune de Graignes

Commune de Saint-Hilaire-du-Harcouët

SIAEP de Montebourg

SIAEP de Montpinchon

SIAEP d'Avranches Est

Commune de Mortain

► Captages, traitements, stockages

SIAEP de Montbray

SMAEP Baie et Bocage

SIAEP de la Haye-Pesnel

SIAEP du Baupinois

SIAEP de Villedieu Ouest

Mission achevée

Mission en cours

Mission non débutée

COLLECTIVITÉS : DOMAINES D'INTERVENTION

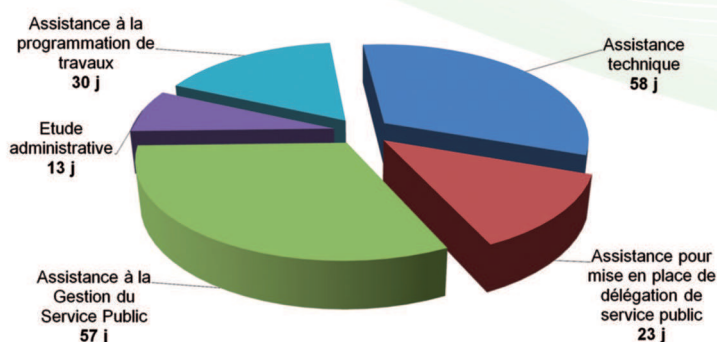
ASSISTANCE À LA GESTION DU SERVICE PUBLIC

Du fait de l'abandon par la DDTM50 de la mission d'appui aux collectivités pour l'assistance à la Gestion du Service Public, le nombre de sollicitations des services du SDeau50 est grandissant.

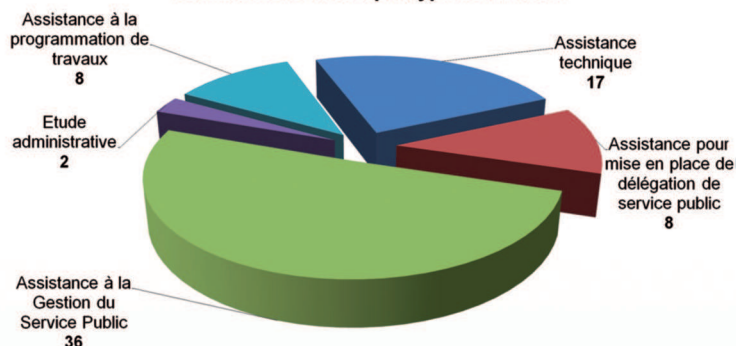
Le SDeau50 a ainsi apporté son appui en 2014 à 36 collectivités pour la rédaction du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS).

Pour certaines collectivités, cette mission a été complétée par une ou plusieurs des missions suivantes : aide à la négociation et au contrôle de l'exécution du contrat, aide à la négociation avec le délégataire, aide au renouvellement du contrat, visite des ouvrages, participation à une ou plusieurs réunions et assistance au suivi de la ressource.

Temps passé en jours par type de mission

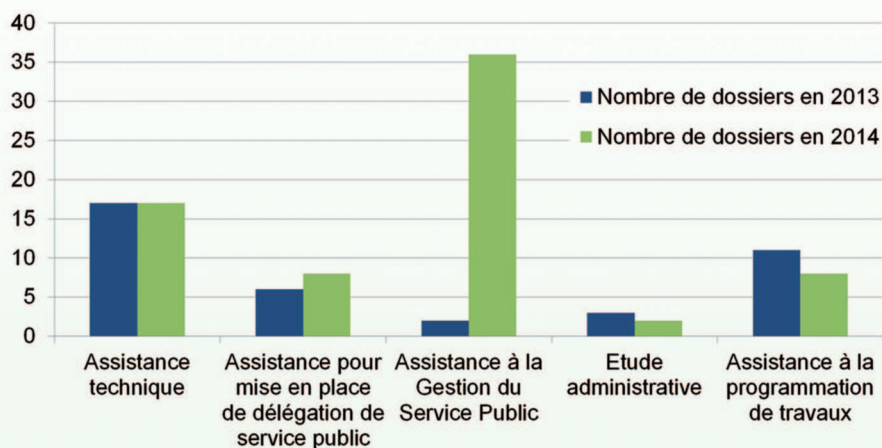


Nombre de dossiers par type de mission



En 2014, 50 collectivités ont sollicité et bénéficié de l'appui technique des services du SDeau50.

Evolution du nombre de dossiers



À prévoir en 2015

Poursuite de l'augmentation du nombre de dossiers liés à l'assistance à la Gestion du Service Public

Augmentation des demandes d'appui technique pour l'élaboration des procédures de Déclaration d'Utilité Publique

UNE VOLONTÉ D'INFORMATION, D'ÉCHA

Depuis 2013, le SDeau50 a développé une communication interne, à destination de ses membres et une communication externe qui se traduisent sous plusieurs formes :

SITE INTERNET : www.sdeau50.fr

Opérationnel depuis début 2014, le site internet du SDeau50 se compose d'un « espace grand public » accessible par tous. Il est complété par un « espace adhérent », alimenté régulièrement par des documents techniques et de veille juridique provenant notamment de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) à laquelle le SDeau50 adhère pour l'ensemble de ses membres. Cet espace constitue également un lieu de téléchargement des comptes rendus de réunions et des documents présentés lors des commissions de zones, bureaux, comités syndicaux, réunions thématiques...



LETTRE D'INFORMATION DU SDeau50

2 lettres d'information ont été diffusées en 2014, prioritairement aux collectivités membres du SDeau50 :

- ▶ Lettre d'information n°4 – Janvier 2014
- ▶ Lettre d'information n°5 – Juin 2014

La lettre d'information n°6 dédiée spécifiquement au schéma départemental d'alimentation en eau potable a été préparée fin 2014 et diffusée en janvier 2015.

Toutes les lettres d'information sont téléchargeables dans « l'espace grand public » du site internet du SDeau50 – volet « actualités ».

ORGANISATION D'UNE RÉUNION THÉMATIQUE

▶ Juin 2014 : Les collectivités face aux enjeux futurs de l'AEP

Plus de 90 personnes ont assisté à cette réunion, organisée en partenariat avec l'ACGEPA (Association des Collectivités Gestionnaires de l'Eau Potable et de l'Assainissement) de la Manche. Introduite par Claude HALBECQ - Président de l'ACGEPA, la réunion s'est poursuivie par une présentation d'un bilan des 22 années d'existence de l'ACGEPA puis par la dissolution de l'association. Le passage de relais s'est donc effectué entre l'ACGEPA et le SDeau50 au cours de cette réunion.



Dans un second temps, une présentation générale du SDeau50 (historique, gouvernance et compétences) et de son bilan d'activités depuis sa création a été faite.

La dernière partie de la réunion a été consacrée à une intervention de Michel DESMARS de la FNCCR sur le cadre général d'intervention des collectivités exerçant la compétence AEP et sur les évolutions en cours.

ANGES ET DE PARTAGE D'EXPÉRIENCES

ÉVÉNEMENTS

- Janvier 2014 : Partage d'un stand avec 5 Syndicats Départementaux du Grand Ouest : (SMG35, Sdaep22, Eau du Morbihan, Atlantic'eau et Vendée eau) au **Carrefour des Gestions Locales de l'Eau** à Rennes
- Octobre 2014 : Présence au **Salon des Maires de la Manche** à Saint James
- Décembre 2014 : Participation au **Forum de l'Eau** organisé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à Cherbourg – Intervention du SDeau50 pour la présentation de l'analyse patrimoniale réalisée dans le cadre du schéma départemental d'alimentation en eau potable



CRÉATION DU PÔLE DES SYNDICATS DÉPARTEMENTAUX D'EAU POTABLE DU GRAND OUEST

La présence des 6 Syndicats Départementaux du Grand Ouest au Carrefour des Gestions Locales de l'Eau à Rennes en janvier 2014 a permis aux présidents de ces structures de se rencontrer, d'échanger, de partager leurs expériences et de discuter des enjeux auxquels les collectivités actrices de l'eau potable vont devoir faire face dans les années à venir. De leurs échanges, est née une volonté partagée d'unir les efforts de chacun pour affronter les évolutions législatives et réglementaires, défendre des positions communes sur des sujets stratégiques, être reconnus par les instances locales et nationales. C'est alors que l'idée de la création d'un « pôle » a émergé.



La création du pôle a été formalisée par la signature de la convention constitutive à l'occasion du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau à Rennes le 29 janvier 2015. Aimé KERGUERIS est le président du pôle.

Celle-ci a pris forme lors d'une réunion présidée par Michel THOURY en octobre 2014 dans les locaux du SMAEP Baie et Bocage où les présidents des 7 syndicats départementaux (SMG35, Sdaep22, Eau du Morbihan, Atlantic'eau, Vendée eau, SDE61 et SDeau50), accompagnés de plusieurs élus ont travaillé à la création du « pôle des Syndicats Départementaux du Grand Ouest ». Il ne s'agit pas d'une structure nouvelle mais la formalisation d'une collaboration entre ces syndicats.



De gauche à droite :

- Jean-Klébert PICOT – Vice-président SDE61
- Eric RAMBAUD – Président Vendée Eau
- Auguste FAUVEL – Président SMG35
- Yannick BOTREL – Président Sdaep22
- Michel THOURY – Président SDeau50
- Aimé KERGUERIS – Président Eau du Morbihan
- Jean-Michel BRARD – Président Atlantic'Eau

PERSPECTIVES 2015

Les perspectives d'actions pour l'année 2015 ont été validées par le comité syndical du 17 décembre 2014. Elles peuvent être synthétisées ainsi :

► Renforcer et développer les actions en faveur de la protection de la ressource en eau

Outre la poursuite de l'**animation des démarches de préservation et de reconquête de la qualité de la ressource en eau** sur les Aires d'Alimentation de Captages (AAC), un **inventaire des ouvrages abandonnés** (forages d'exploitation et d'essais, piézomètres...) va être engagé en 2015. Celui-ci doit aboutir à la définition de leur devenir (intégration dans un réseau de suivi départemental, mise en sécurité, rebouchage).

Par ailleurs, le classement de nouveaux captages prioritaires au titre de la conférence environnementale pour lesquels une démarche AAC devra être engagée a conduit le SDeau50 à programmer pour le second semestre 2015 l'engagement d'une **étude hydrogéologique permettant la délimitation des AAC pour ces nouveaux captages**.

Enfin le SDeau50 poursuivra son engagement aux côtés de la FNCCR et de l'ASTEE dans le cadre du groupe de travail national « protection de la ressource en eau vis-à-vis des pollutions diffuses.

► Promouvoir et engager la mise en oeuvre des actions inscrites au schéma départemental d'alimentation en eau potable

La zone Sienne présente des enjeux importants en matière d'alimentation en eau potable en raison notamment de la rareté de l'eau sur ce secteur et des problèmes rencontrés au niveau de la digue du barrage du Gast qui ont contraint à réduire sa capacité. Plusieurs études sont donc prévues en 2015 sur cette zone.

Les projets de sécurisation de la production d'eau potable d'intérêt départemental qui concernent les collectivités ayant adhéré aux compétences à la carte « assistance et maîtrise d'ouvrage du transport d'eau en gros » vont être engagés en 2015 par le SDeau50 :

- Interconnexion SMAEP Baie et Bocage / Avranches
- Interconnexion Avranches / Granville
- Interconnexion SYMPEC / Lessay

► Valoriser les résultats issus du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et constituer un observatoire de l'eau permettant aux services de se situer et de se comparer

► Renforcer la communication auprès des membres du SDeau50, poursuivre l'organisation de réunions thématiques, participer à des classes d'eau destinées aux élus...

La disparition tragique du Michel THOURY, Président Fondateur du SDeau50, va conduire indéniablement à une évolution de la gouvernance du SDeau50. Son successeur et les élus qui vont travailler à ses côtés auront à réfléchir et à définir une gouvernance et une organisation permettant de poursuivre la construction du SDeau50, de la conforter et de la pérenniser.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL de l'eau de la Manche

709 Promenade des Ports - 50000 SAINT-LÔ
Tél. 02 33 57 40 16 - Fax 02 33 56 39 72 - sdeau50@orange.fr

www.sdeau50.fr